

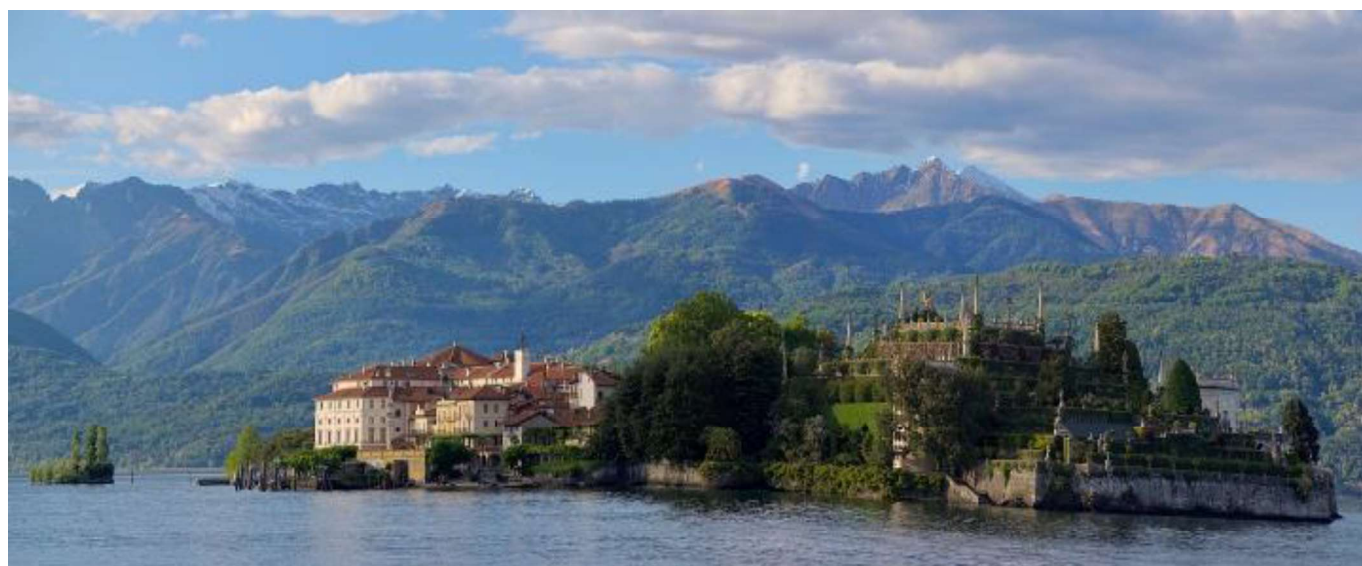


LES LACS ITALIENS

18 AU 22 MAI 2027

5 jours / 4 nuits

30 PARTICIPANTS MINIMUM



Découvrez la beauté et le charme des lacs du nord de l'Italie ... Immergées dans les eaux du Lac Maggiore (Lac Majeur) qui est l'un des plus beaux lacs italiens, les îles Borromées vous laisseront émerveillés face à leur beauté !!!

Ce magnifique archipel se compose de l'Isola Bella (Île Belle) avec le Palais Borromée du XVI^e siècle entouré par ses jardins somptueux, l'Île des Pêcheurs, plus pittoresque, Mais vous aurez également l'occasion de plonger votre regard dans le bleu profond du lac de Come et du Lac d'Orta...

Détaillant et organisateur du voyage : VISION D'AILLEURS

LES POINTS FORTS DE VOTRE VOYAGE

- Des paysages spectaculaires entre lacs et montagnes
- La magie des îles Borromées sur le lac Majeur
- La découverte de villages italiens authentiques
- Un voyage tout confort en autocar
- 1 seul hôtel pour plus de confort

PROGRAMME précontractuel, représentant l'**OFFRE PRÉALABLE** répondant aux obligations de l'article R211-1 à 4 du code du tourisme.

1ER JOUR : MARDI 18 MAI 2027 : DIJON – DOLE - LAC D'ORTA

Rendez-vous des participants à Dijon et départ en autocar avec votre accompagnateur(trice) de notre agence vers le nord de l'Italie. Passage à Dole.

Arrivée au bord du lac d'Orta.

Transfert en petit train du parking jusqu'au village de Orta.

Déjeuner au restaurant.

Audiophones à disposition pour 4 jours.

Visite guidée de Orta avec un guide local, village aux rues bordées de palais et maisons parées de balcons en fer forgé. Découverte du centre-ville : la Piazza Centrale avec le Palazzo della Comunità, au sommet d'une colline appelée la "Motta", la paroisse de 1845 conserve d'intéressantes œuvres très pittoresques.



Traversée en bateau public de Orta à l'île de San Giulio aller/retour.

Visite guidée de l'île de San Giulio où l'on peut admirer la Basilique de San Giulio, d'origine antique fondée en 390 et refaite au 9ème et 10ème siècle.

Départ pour votre hôtel L'Approdo 4* NL ou similaire et installation dans les chambres pour 4 nuits.

L'hôtel L'Approdo 4*NL dispose d'une plage privée et offre une vue magnifique sur le lac d'Orta. Il se trouve à seulement quelques minutes de route d'Orta San Giulio et de l'autoroute A26. Une connexion Wi-Fi et un parking sont disponibles gratuitement.

Toutes les chambres de L'Approdo sont climatisées et dotées d'une salle de bains privative. Certaines chambres sont accessibles uniquement par des escaliers.

Veuillez noter que la salle spa avec bain à remous, sauna et bain turc doit être réservée à l'avance et est en supplément.

L'hôtel L'Approdo sert des spécialités régionales et une cuisine internationale. Les repas sont servis dans une grande salle donnant sur le lac.

En plus du bar de la piscine et du bar intérieur de l'hôtel, le bar-salon Lago80 sert des apéritifs, des cocktails et organise des fêtes en plein air en été, en supplément.



Verre de bienvenue à l'hôtel. Dîner et nuit à l'hôtel.

2EME JOUR : MERCREDI 19 MAI 2027 : LES ILES BORROMES

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour Stresa.

Bateau à disposition sur le Lac Majeur pour l'excursion de Stresa aux trois Iles Borromées : l'île Belle, île Madre et île des pêcheurs.

Visite guidée du palais Borromée sur l'île Belle avec un guide local.

Vous découvrirez l'Isola Bella, la plus célèbre avec son somptueux palais baroque **Palazzo Borromeo**, qui enchante les visiteurs avec ses œuvres d'art inestimables, ses tapisseries, ses somptueuses salles et ses élégantes chambres au premier étage. Le Palais est entouré d'un parc en terrasses orné de fontaines, statues, grottes artificielles et plantes exotiques.

Votre bateau vous conduira jusqu'aux îles des Pêcheurs, village pittoresque aux vieilles ruelles et maisons anciennes

Temps libre à disposition pour la visite libre de l'île, avant ou après le déjeuner.



Déjeuner au restaurant en cours de visite.

Poursuite de la navigation sur l'île Madre avec la visite guidée au Palais Borromeo avec un guide local, ou se trouve

une des plus grandes et des plus importantes collections au monde de décors et de scénographies de spectacles de marionnettes qui est conservée à l'intérieur du palais. Un véritable théâtre privé a été créé pour la famille Borromée et ses invités, confié à des experts tels que le scénographe du Teatro alla Scala de Milan. À l'époque, les effets spéciaux ne manquaient pas non plus, avec des dispositifs mécaniques utilisés pour créer de la brume, du feu et des bruits de scène.

Puis visite libre des jardins du Palais Borromeo. Vous

découvrirez des paons et des perroquets qui vivent en liberté au milieu de plantes rares.

Après une agréable promenade dans ce merveilleux jardin, retour à l'hôtel.

En chemin, **arrêt pour une dégustation des fameuses Margherit**, des biscuits qui furent créés en 1857 par le pâtissier Bolongaro en honneur de la reine Margherita di Savoia. *Dégustation à l'extérieur de la pâtisserie.*

Dîner et logement.



3EME JOUR : JEUDI 20 MAI 2027 : LOCARNO - VERBANIA

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ de l'hôtel en direction de Locarno. Située au bord du lac Majeur, Locarno est une charmante ville suisse située dans le canton du Tessin, au sud de la Suisse. Célèbre pour son climat agréable, ses jardins luxuriants et son atmosphère méditerranéenne.

Visite guidée de Locarno avec un guide local, vous découvrirez entre autres, Piazza Grande, la place principale de Locarno, qui est l'un des points centraux de la ville. C'est un lieu de rencontre animé, entouré de cafés, de restaurants et de boutiques. Le Château Visconteo, datant du XIIe siècle, qui est un exemple impressionnant d'architecture médiévale. Il abrite aujourd'hui le Musée archéologique de Locarno. *Visites extérieures.*

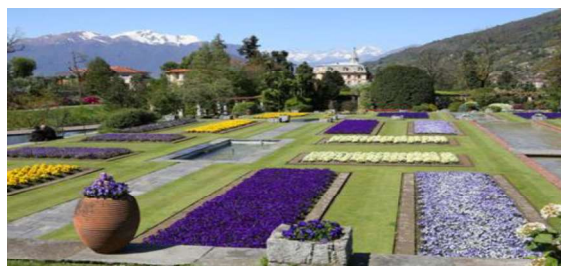
Temps libre, vous pourrez découvrir le petit marché hebdomadaire de Locarno.



Déjeuner à Locarno.

Continuation pour la visite libre du jardin botanique de la Villa Taranto de Verbania, créé par le capitaine Neil Mac Eacharn. Ici, on peut admirer plus de 2 500 espèces botaniques : nymphéas géants, azalées, rhododendrons, arbres aux mouchoirs.

Retour à l'hôtel. Dîner et logement



4EME JOUR : VENDREDI 21 MAI 2027 : LAC DE COME

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ matinal pour le lac de Come (2h de trajet environ sans pause).

Arrivée et visite guidée du Lac de Côme avec un guide local (journée complète).

Visite guidée de la Villa Carlotta à Tremezzo.

Villa Carlotta... Un lieu d'une rare beauté, où les chefs-d'œuvre de la nature et du génie humain se côtoient en parfaite harmonie depuis plus de 300 ans.



Traversée en bateau public de la Villa Carlotta à Bellagio,

avec un départ de l'embarcadere de Villa Carlotta ou de Tremezzo selon disponibilité.

Déjeuner au restaurant à Bellagio.

Temps avant ou après le déjeuner. Découverte libre du petit bourg antique situé sur le promontoire qui sépare les deux bras du lac. Sur les collines le long du lac, sont érigés les fascinants hôtels fin de siècle dernier, et les villas luxueuses des nobles familles milanaises.

Groupe scindé en deux à Bellagio.

Traversée en bateau public de Bellagio à Come, ou Lecco selon disponibilité. Environ 2h de navigation.

Puis départ pour le lac majeur (1h30 de trajet environ sans pause), avec une arrivée tardive à l'hôtel.

Dîner et logement.

5EME JOUR : SAMEDI 22 MAI 2027 : MARTIGNY - DOLE - DIJON

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ pour la France.

Arrêt à Martigny. Déjeuner au restaurant.

Puis tour de ville en petit train : « Le baladeur ».

En 1h30, visitez la ville à bord du petit train. Le tour est commenté et passe par les points les plus importants de la ville : Place Centrale, Coin de la Ville, Quartier de la Bâtiaz, Château de la Bâtiaz, Pont en Bois de la Dranse, Vieille Ville (Bourg), Moulin Semblanet, Amphithéâtre, Musée Barryland, Fondation Pierre Gianadda, Ruines Romaines, Distillerie Morand. Puis le Baladeur vous fera aussi découvrir le magnifique vignoble de Plan-Cerisier, charmant petit village aux mazots typiques, avec une vue sur la Plaine du Rhône à couper le souffle !



Continuation pour Dole et Dijon.

Arrivée dans la soirée.

Les visites peuvent être modifiées ou inversées sur place par nos prestataires par des impératifs locaux, ou d'autres autres événements indépendants de notre volonté.

Descriptifs et photos non contractuels

Sous réserve de disponibilité, les visites sont à reconfirmer pour 2027

PASSION DU MONDE VOYAGES VOUS SOUHAITE UN EXCELLENT VOYAGE

CONDITIONS DE VENTE

DESTINATION : LACS ITALIENS

TYPE DE VOYAGE : CIRCUIT EN ETOILE - 5 JOURS / 4 NUITS

VALIDITE : DU 18 AU 22 MAI 2027

BASE DE PARTICIPANTS MINIMUM : Base 30 personnes

Supplément Chambre individuelle

PRIX PAR PERSONNE :

1390 €

170 €

NOTRE PRIX COMPREND :

- **Un(e) accompagnateur(trice) de notre agence**
- **Le transport en autocar** de Grand tourisme depuis Dijon et Dole
- Le **logement à l'hôtel L'Approdo 4*NL** ou similaire, base chambre double standard, pour 4 nuits
- La **taxe de séjour** pour 4 nuits, tarif 2026 à reconfirmer pour 2027
- **Le verre de bienvenue le 1^{er} jour**
- La **pension complète** du déjeuner du 1^{er} jour ou déjeuner du 5^{ème} jour, sans les boissons,
- **Toutes les visites avec guides locaux et entrées incluses selon le programme** : Visite guidée de Orta et de l'île de San Giulio, Visite guidée de Locarno, Visite guidée du Lac de Côme, Visite guidée du palais Borromée sur l'île Madre, visite guidée du palais Borromée sur l'île Belle, Entrée aux jardins botaniques de Villa Taranto de Verbania, Entrée à la Villa Carlotta à Tremezzo, Entrées aux Palais Borromée sur les Iles Belle et Madre, petit train à Martigny
- **Les Traversées** : Traversée en bateau de Orta à l'île de San Giulio aller/retour, Traversée en bateau public de Bellagio à Como, Traversée en bateau public de Villa Carlotta à Bellagio, Bateau à disposition sur le Lac Majeur pour l'excursion de Stresa aux trois Iles Borromées
- Transfert en petit train du parking jusqu'au village de Orta
- **Le petit train à Martigny**
- Ecouteur à disposition pour 4 jours sur le lac Majeur
- **Les pourboires** au conducteur autocar et guides locaux
- **Un carnet de voyage**
- **L'assistance par téléphone de notre agence 24H/24, 7J/7**

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses personnelles, les boissons
- Le supplément chambre individuelle : 170 € (**nombre limité, en demande**)
- Toutes les prestations non mentionnées dans le programme
- **Les assurances VOYAGE ANNULATION OU MULTIRISQUES : nous consulter**

A noter :

Pour l'hôtel L'Approdo 4*NL, les chambres individuelles seront des chambres doubles à usage individuel (DUS). Aucune chambre avec vue sur le lac ne peut être garantie.



- Lieux de départ : départ devant l'ancienne agence VISION D'AILLEURS VOYAGES 31 Rue de la Libération 21240 TALANT (possibilité de parking public non gardé) ou DOLE Cours Clemenceau 39100 DOLE ou DOLE CHOISEY. Pour des impératifs techniques, les lieux de départ peuvent être modifiés, supprimés ; ils ne sont pas contractuels.
- Personnes en situation de handicap : les personnes en situation de handicap sont invitées à se faire connaître afin de vérifier si le voyage est adapté.
- Accompagnateur : les accompagnateurs sont conditionnés à un minimum de participants. Si le minimum indiqué dans le détail du voyage n'est pas atteint, nous nous réservons le droit de le remplacer par des guides locaux, ou de supprimer les services de l'accompagnateur afin d'assurer le départ. Le client sera informé préalablement avec la convocation et ne pourra prétendre à aucun remboursement.

REVISION DU PRIX

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée.

MODALITES DE PAIEMENT

Voyages d'une journée : 100% à la réservation du voyage.

Voyages de plusieurs jours : un acompte de 30% est demandé à la réservation du voyage et solde 40 jours avant le départ.

REGLEMENTS PAR CB OU CHEQUE A L'ORDRE DE PASSION DU MONDE.

**Formalités pour les ressortissants français : Carte Nationale d'Identité en cours de validité (selon destination).
Formalités sanitaires : Carte Vitale.**

Maximum de participants : Nos voyages peuvent accueillir au maximum la capacité d'un car. Plusieurs cars peuvent constituer un même voyage.

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la Consommation, le contrat de voyage n'est pas soumis à un droit de rétractation. Toute demande d'annulation d'une inscription émanant du client doit être effectuée soit par téléphone auprès de l'Agence soit par mail à contact@visiondailleurs.fr. Elle entraînera, quel que soit le motif, des frais d'annulation indiqués aux présentes conditions particulières de vente.

En cas d'annulation de toute prestation, la prime d'assurance, et les frais de dossier ne sont pas remboursables.

- Excursions Journée :

**Passion du Monde 29 Place Pointelin 39100 DOLE tel 03 84 71 43 08 www.passion-du-monde.fr
Ima 039 1000 13 Garantie Financière APST / RC GAN**

- 50 % de retenue jusqu'à plus de 2 jours avant le départ,
- 75 % de retenue de 2 à 1 jour,
- 100 % de retenue en cas de non présentation au départ.

• Autocar :

- 15 % de retenue plus de 30 jours avant le départ,
- 25 % de retenue de 30 à 21 jours,
- 60 % de retenue de 20 à 8 jours,
- 100 % de retenue de 7 jours au jour du départ, ou non présentation.

Possibilité de cession du contrat et changement de nom jusqu'à 8 jours avant le départ (jours ouvrés).

ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR

La réalisation de nos voyages en autocar est conditionnée à l'atteinte du nombre minimum de 30 participants.

En cas d'insuffisance de participants, le client sera averti par tout moyen permettant d'en accuser réception :

- 20 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours.
- 7 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est de 2 à 6 jours
- 48h avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est moins de 2 jours.

Il sera alors proposé au client une solution de remplacement au tarif en vigueur, ou le remboursement intégral des sommes payées sans aucune indemnité de part et d'autres.

CONTACT

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact téléphonique qui lui sera fourni dans les meilleurs délais : Un numéro de téléphone vous sera fourni dans votre carnet de voyage.

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Partie B Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le [code du tourisme](#). L'entreprise PASSION DU MONDE est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise PASSION DU MONDE dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le [code du tourisme](#) :

- ✓ Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.
- ✓ L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
- ✓ Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.
- ✓ Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
- ✓ Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
- ✓ Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
- ✓ Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
- ✓ L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
- ✓ Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti.
- ✓ PASSION DU MONDE a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'APST [organisme chargé de la protection contre l'insolvabilité]. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (15 AVENUE Carnot 75017 PARIS – 01 44 09 25 35 info@apst.travel) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de PASSION DU MONDE.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=B6B56671A51841699A8FB7B4B5E08A2.tplgfr21s_1?idArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT000006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701